

RCS : ANNECY Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 80289 Numéro SIREN : 483 161 097 Nom ou dénomination : A.R.D. DECO

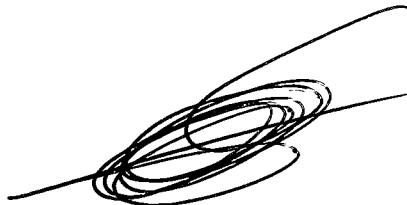
Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2023 sous le numéro de dépôt B2023/013764

A.R.D. DECO

Société par actions simplifiée
Au capital social de 45 000 euros
Siege social : ZAC des Bordets I
62, rue des cygnes
74130 Bonneville
RCS Annecy : 483 161 097

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Certifiée exacte,
Le Président.
Pour la société LDI FINANCES
Monsieur Sébastien LAPORTE



Désignation de l'entreprise		SAS A.R.D.DECO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12			
Adresse de l'entreprise		62 rue des Cygnes 74130 BONNEVILLE		Durée de l'exercice précédent*		12			
Numéro SIRET*		4 8 3 1 6 1 0 9 7 0 0 0 4 1		Néant		*			
						Exercice N clos le, 31/12/2022			
				Brut 1		Amortissements, provisions 2			
						Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	166 539	AG	91 397	75 142		
		Fonds commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO				
		Constructions	AP	98 400	AQ	81 426	16 973		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 575 237	AS	1 348 709	226 528		
		Autres immobilisations corporelles	AT	508 432	AU	350 445	157 986		
		Immobilisations en cours	AV	73 425	AW		73 425		
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU		CV				
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	27 120	BI		27 120		
	TOTAL (II)				BJ	2 449 156	BK	1 871 978	577 177
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens			BN		BO				
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR	209 288	BS		209 288		
Marchandises			BT		BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	823 770	BY		823 770		
		Autres créances (3)	BZ	449 079	CA		449 079		
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	24 288	CE		24 288		
		Disponibilités	CF	557 470	CG		557 470		
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	33 495	CI		33 495		
	TOTAL (III)	CJ	2 097 393	CK		2 097 393			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	4 546 549	IA	1 871 978	2 674 570			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :		Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS A.R.D.DECO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 45 000)	DA	45 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	874 304		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	248 633		
	Subventions d'investissement	DJ	163 290		
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	1 335 727	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	696 499		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	295 726		
	Dettes fiscales et sociales	DY	208 547		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	138 069		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 338 843		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 674 570		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	753 958		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS A.R.D. DECO</u>						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	3 362	FB		FC	3 362
	Production vendue	biens *	FD	3 344 290	FE	474 361	FF	3 818 651
		services *	FG	158 855	FH		FI	158 855
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	3 506 508	FK	474 361	FL	3 980 870
	Production stockée*						FM	140 139
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	6 936
	Autres produits (1) (11)						FQ	42
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	4 127 989
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	3 362
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	103 041
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	2 807 168
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	38 585
	Salaires et traitements*						FY	545 510
	Charges sociales (10)						FZ	258 203
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	181 350
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	818
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 938 042	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	189 946	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	15 418
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
		Total des produits financiers (V)				GP	15 418	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	5 180
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	5 180
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	10 237	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	200 184	

Désignation de l'entreprise		SAS A.R.D. DECO		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	51 308		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	51 308		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 858		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 858		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	48 449		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	4 194 716		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 946 082		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	248 633		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG		
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	499 154	
		- Crédit-bail immobilier			HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	15 079	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	6 936	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5					
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6	obligatoires	A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
						Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Pénalités, amendes fiscales et pénales				2 544		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion				314		
	Subventions d'investissement virées au résultat					51 308	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
					Charges antérieures	Produits antérieurs	

SAS A.R.D.DECO**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS A.R.D.DECO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 674 571 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 248 633 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-01 du 11 mars 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au journal officiel du 18 décembre 2022.

Les principes comptables ont été appliqués avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 4 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans

SAS A.R.D.DECO

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

SAS A.R.D.DECO

Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	166 540			166 540
Immobilisations incorporelles	166 540			166 540
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	98 400			98 400
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 531 801	43 437		1 575 238
- Installations générales, agencements aménagements divers	416 193			416 193
- Matériel de transport	348			348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 504	5 388		91 892
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	73 426			73 426
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 206 672	48 825		2 255 497
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 120			27 120
Immobilisations financières	27 120			27 120
ACTIF IMMOBILISE	2 400 331	48 825		2 449 156

SAS A.R.D.DECO

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		48 825		48 825
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		48 825		48 825
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan**

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 648	33 749		91 397
Immobilisations incorporelles	57 648	33 749		91 397
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	71 845	9 582		81 427
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 259 596	89 113		1 348 709
- Installations générales, agencements aménagements divers	230 693	41 619		272 312
- Matériel de transport	153	116		269
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 694	7 171		77 865
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 632 980	147 601		1 780 582
ACTIF IMMOBILISE	1 690 628	181 351		1 871 979

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan****Actif circulant****Produits à recevoir**

	Montant
Clients - factures à établir	143
Associés - intérêts courus	15 079
Total	15 222

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 45 000,00 euros décomposé en 4 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	45 326
Congés à payer	41 921
Org.soc. charges à payer	3 645
Etat charges à payer	79 970
Total	170 862

Comptes de régularisation

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CB TOUR MULTI MS22C	4 327		
CB TOUR MS24	3 448		
CB TOUR MS 24 C100	1 691		
SAFETY CLEAN	552		
BASTIAN	2 643		
CIAT	1 616		
ALLIANZ	10 777		
HELVETIA TRANSPORT	2 036		
VITO	776		
Q3 GD	3 118		
APPART THIEZ	113		
HOMME CLE APRIL	2 399		
Total	33 496		

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Parties liées

Rémunérationcompte groupe : 15 078,79 € avec SAS SLR

Selon convention de trésorerie : taux maximum déductible des intérêts du compte courant à 2.21% au 31.12.2022

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS A.R.D.DECO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SJCF.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Enregistrement de l'économie d'IS procurée par l'intégration fiscale dans la comptabilité de la société tête de groupe.

Déficits reportables

	Dans le cadre l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une impositi séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		739 795
(B) - Déficits imputés		138 368
(C) - Déficits reportables (A-B)		601 427
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		601 427

SAS A.R.D.DECO**Autres informations****Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 982 203
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 982 203
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 24 394 euros

Utilisation de la méthode simplifiée de calcul des engagements de retraite en fonction de l'ancienneté à la date de clôture, du salaire moyen reconstitué de l'année en cours et d'un taux d'actualisation de 1.5%.

Pour un régime à prestation définies, il est fait l'application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

A.R.D. DECO

Société par actions simplifiée
Au capital social de 45 000 euros
Siege social : ZAC des Bordets I
62, rue des cygnes
74130 Bonneville
RCS Annecy : 483 161 097

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 30 JUIN 2023

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT CORRESPONDANT A L'AFFECTATION PROPOSEE

QUATRIEME DECISION

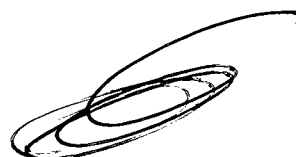
L'associée unique approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 248 633,39 Euros telle qu'elle est proposée par la Direction, à savoir :

- A la distribution de dividendes..... 248 633,39 €.

Il est également décidé de procéder à un prélèvement complémentaire sur le compte « Autres Réserves » d'un montant de 201 366,61 Euros afin d'établir le montant global de la distribution à 450 000 Euros.

Le dividende à répartir se trouve ainsi fixé à 100 Euros par action et sera payé au siège social à compter de ce jour.

Certifiée exacte,
Le Président.
Pour la société LDI FINANCES
Monsieur Sébastien LAPORTE



A.R.D. DECO

Société par Actions Simplifiée au capital de 45 000 Euros

Siège social
ZAC des Bordets
62 rue des Cygnes
74130 BONNEVILLE

SIREN 483 161 097 RCS ANNECY

Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables de la région Rhône-Alpes
Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattachée à la C.R.C.C. Dauphiné-Savoie

473, avenue des Mélèzes - BP 40 - 74311 THYEZ CEDEX
Tél. +33 (0)4 50 98 77 88 - fidexpert.sa@fidexpert-savoie.com

Société par Actions Simplifiée au capital de 51 000 € - Siren 408 730 620 RCS Annecy

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.D. DECO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Ce rapport est daté du 15 juin 2023, date de remise et d'exploitation des derniers documents nécessaires à l'accomplissement de notre mission.

Fait à THYEZ, le 15 juin 2023
Pour la société FIDEXPERT AUDIT



Raphaël KLEIN
Commissaire aux comptes

SAS A.R.D.DECO **Bilan**

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	166 540	91 397	75 143	108 892
Immobilisations corporelles				
Constructions	98 400	81 427	16 974	26 556
Installations techniques, matériel et outillage	1 575 238	1 348 709	226 529	272 205
Autres immobilisations corporelles	508 432	350 446	157 987	201 505
Immob. en cours / Avances & acomptes	73 426		73 426	73 426
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	27 120		27 120	27 120
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 249 156	1 871 979	577 677	709 703
Stocks				
Produits intermédiaires et finis	209 288		209 288	69 149
Créances				
Clients et comptes rattachés	823 771		823 771	427 993
Fournisseurs débiteurs	1 174		1 174	1 174
Etat, Impôts sur les bénéfices				14 996
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	14 480		14 480	10 882
Autres créances	433 426		433 426	1 027 051
Divers				
Valeurs mobilières de placement	24 288		24 288	24 288
Disponibilités	557 471		557 471	817 662
Charges constatées d'avance	33 496		33 496	28 678
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 209 789		1 209 789	2 421 871
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	4 546 550	1 871 979	2 674 571	3 131 574

SAS A.R.D.DECO **Bilan**

	Net au 31/12/22	Net au 31/12/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	45 000	45 000
Réserve légale	4 500	4 500
Autres réserves	874 304	1 887 917
Résultat de l'exercice	248 638	571 618
Subventions d'investissement	163 290	214 599
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 335 726	2 080 418
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	2 222 222	2 222 222
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	0	0
Emprunts	696 500	794 353
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	696 500	794 353
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	295 726	185 598
Personnel	71 537	32 160
Organismes sociaux	52 216	30 852
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 984	2 999
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	107	206
Autres dettes fiscales et sociales	81 704	4 308
Dettes fiscales et sociales	208 548	70 525
Autres dettes	138 070	695
TOTAL DETTES	1 335 846	1 051 171
TOTAL PASSIF	2 674 571	3 131 574

SAS A.R.D.DECO

Compte de résultat

	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS					
Ventes de marchandises	3 363	0,08	19 434	0,73	-16 071
Production vendue	3 977 507	99,92	2 626 901	99,27	1 350 606
Production stockée	140 139	3,52	-44 292	-1,67	184 431
Autres produits	6 979	0,18			6 979
Total	4 127 989	103,70	2 602 043	98,33	1 525 946
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Achats de marchandises	3 363	0,08	19 434	0,73	-16 071
Achats de m.p & aut.approv.	103 042	2,59	52 723	1,99	50 318
Total	106 405	2,67	72 158	2,73	34 247
CHARGES					
Autres achats & charges externes	2 807 169	70,52	1 934 961	73,12	872 208
Impôts, taxes et vers. assim.	38 586	0,97	37 229	1,41	1 357
Salaires et Traitements	545 511	13,70	420 250	15,88	125 261
Charges sociales	258 203	6,49	139 945	5,29	118 258
Amortissements et provisions	181 351	4,56	186 445	7,05	-5 095
Autres charges	819	0,02	366	0,01	452
Total	3 831 638	96,25	2 719 197	102,75	1 112 441
Résultat financier	10 238	0,26	3 616	0,14	6 622
Résultat courant	248 633	6,25	-71 613	-2,71	320 247
Résultat exceptionnel	48 449	1,22	38 364	1,45	10 085
Impôts sur les bénéfices			-75 718	-2,86	75 718
RESULTAT DE L'EXERCICE	248 633	6,25	-71 613	-2,71	320 247

SAS A.R.D.DECO**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS A.R.D.DECO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 674 571 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 248 633 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 26/04/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément avec les règles et méthodes comptables découlant des textes légaux et réglementaires applicables en France. Ils respectent en particulier les dispositions du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2022-01 du 11 mars 2022 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 05 juin 2014 relatif au plan comptable général homologué par arrêté du 13 décembre 2022 publié au journal officiel du 18 décembre 2022.

Les principes comptables ont été appliqués avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 3 ans
- * Matériel de bureau : 4 à 5 ans
- * Matériel informatique : 4 à 5 ans
- * Mobilier : 5 ans



Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

SAS A.R.D.DECO**Règles et méthodes comptables****Méthodologie suivie**

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

SAS A.R.D.DECO



Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.



SAS A.R.D.DECO **Notes sur le bilan****Actif immobilisé****Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	166 540			166 540
Immobilisations incorporelles	166 540			166 540
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	98 400			98 400
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 531 801	43 437		1 575 238
- Installations générales, agencements aménagements divers	416 193			416 193
- Matériel de transport	348			348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	86 504	5 388		91 892
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	73 426			73 426
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 206 672	48 825		2 255 497
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	27 120			27 120
Immobilisations financières	27 120			27 120
ACTIF IMMOBILISE	2 400 331	48 825		2 449 156

SAS A.R.D.DECO **Notes sur le bilan**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		48 825		48 825
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		48 825		48 825
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Amortissements des immobilisations

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan**

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 648	33 749		91 397
Immobilisations incorporelles	57 648	33 749		91 397
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	71 845	9 582		81 427
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 259 596	89 113		1 348 709
- Installations générales, agencements aménagements divers	230 693	41 619		272 312
- Matériel de transport	153	116		269
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	70 694	7 171		77 865
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 632 980	147 601		1 780 582
ACTIF IMMOBILISE	1 690 628	181 351		1 871 979

SAS A.R.D.DECO **Notes sur le bilan**

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	143
Associés - intérêts courus	15 079
Total	15 222

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 45 000,00 euros décomposé en 4 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	45 326
Congés à payer	41 921
Org.soc. charges à payer	3 645
Etat charges à payer	79 970
Total	170 862

Comptes de régularisation

SAS A.R.D.DECO**Notes sur le bilan**

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CB TOUR MULTI MS22C	4 327		
CB TOUR MS24	3 448		
CB TOUR MS 24 C100	1 691		
SAFETY CLEAN	552		
BASTIAN	2 643		
CIAT	1 616		
ALLIANZ	10 777		
HELVETIA TRANSPORT	2 036		
VITO	776		
Q3 GD	3 118		
APPART THIEZ	113		
HOMME CLE APRIL	2 399		
Total	33 496		

SAS A.R.D.DECO **Notes sur le compte de résultat****Charges et produits d'exploitation et financiers****Rémunération des commissaires aux comptes****Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 4 800 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Parties liées

Rémunérationcompte groupe : 15 078,79 € avec SAS SLR

Selon convention de trésorerie : taux maximum déductible des intérêts du compte courant à 2.21% au 31.12.2022

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS A.R.D.DECO est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS SJCF.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

Enregistrement de l'économie d'IS procurée par l'intégration fiscale dans la comptabilité de la société tête de groupe.

Déficits reportables

	Dans le cadre l'intégration fiscale	Dans le cadre d'une impositi séparée
(A) - Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent		739 795
(B) - Déficits imputés		138 368
(C) - Déficits reportables (A-B)		601 427
(D) - Déficits nés au titre de l'exercice		
(E) - Total des déficits restant à reporter (C+D)		601 427

SAS A.R.D.DECO**Autres informations****Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	1 982 203
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	1 982 203
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 24 394 euros

Utilisation de la méthode simplifiée de calcul des engagements de retraite en fonction de l'ancienneté à la date de clôture, du salaire moyen reconstitué de l'année en cours et d'un taux d'actualisation de 1.5%.

Pour un régime à prestation définies, il est fait l'application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.